

## MOBILISATION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX LES SOCIALISTES DÉPOSENT UNE PROPOSITION DE LOI

**Alors que les travailleuses et travailleurs sociaux se mobilisent aujourd'hui pour alerter sur le manque de moyens et de personnel, les parlementaires socialistes Arthur Delaporte et Annie Le Houérou déposent une proposition de loi pour revaloriser les métiers du travail social.**

Chaque jour, plus d'un million de travailleuses et de travailleurs sont en première ligne pour assurer un rôle de soin et de lien essentiels auprès de toutes les populations vulnérables.

Depuis des années, **ces invisibilisés, qui sont souvent des femmes**, ne cessent de clamer leur sentiment de déclassement, confrontés à une situation de **grave crise structurelle**.

**Alors que les besoins sont croissants, le nombre de postes vacants explose et les structures s'effondrent, faute de moyens.** L'attractivité du secteur est par ailleurs plombée par les salaires, bloqués depuis vingt ans, et les conditions de travail bien plus difficiles qu'ailleurs.

**Avec le dépôt de cette proposition de loi, les socialistes s'engagent à apporter des réponses concrètes pour, enfin, mieux valoriser le travail social.** Le texte prévoit :

- de **mieux rémunérer les travailleuses et travailleurs sociaux** : SMIC à 1 600 euros net et ouverture de négociations salariales pour les salaires supérieurs au SMIC ;
- d'**améliorer leur formation et leurs conditions de travail** : 3 jours de formation par an, ratio minimal d'encadrement par personne accueillie, réforme des mécanismes de financement des structures du travail social ;
- de **faciliter leur vie, ainsi que celle des étudiantes et étudiants en travail social** : aides à l'installation, meilleures conditions de vie étudiante ;
- de **lutter contre le non-recours aux droits** : automatisation des démarches de demande de prestations sociales.

**Il est urgent d'offrir une réponse politique à la hauteur pour soutenir le travail social. Avec cette proposition de loi, nous nous engageons à porter ce combat à l'Assemblée nationale et au Sénat.**